

AMENAGEMENT TERRITORIAL – URBANISME

Commission Départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

Thème : aménagement territorial

Mission : la Commission établit annuellement la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur

Composition : un représentant du Préfet, le directeur régional de l'environnement ou son représentant, le directeur départemental de l'équipement ou son représentant, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt ou son représentant, le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ou son représentant, un Maire du département désigné par l'Association Départementale des Maires, un conseiller général du département désigné par le Conseil Général, deux personnalités qualifiées en matière de protection de l'environnement, désignées par le Préfet du département, après avis du directeur régional de l'environnement.

Nos représentants :

- Titulaire : M. Pierre GUILLEMANT, Maire de Magnicourt en Comte
- Suppléant : M. Jean-Claude THOREZ, Maire de Saily sur la Lys

Textes de référence : décret n°2011-1236 du 4 octobre 2011

Désignations faites : 03 juillet 2014